



Notre réf.: 16570/2022/S/DPS/MHEWS/CAP

20 juillet 2022

Objet: Atelier et formation sur l'application du Protocole d'alerte commun (PAC),  
19-21 septembre 2022

Suite à donner: Envisager la possibilité de participer à l'atelier et à la formation

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a approuvé le Protocole d'alerte commun (PAC) afin d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des systèmes d'alerte et a encouragé les Membres de l'Organisation à adopter cette norme.

J'ai le plaisir de vous informer à cet égard que l'édition 2022 de l'atelier et du cours de formation sur l'application du PAC se déroulera selon un format hybride, avec une participation en présentiel et des webinaires proposés en ligne. L'atelier aura lieu les 19 et 20 septembre 2022 au [KIT Royal Tropical Institute](#) (Mauritskade 64, 1092 AD Amsterdam) aux Pays-Bas et la formation se tiendra le 21 septembre 2022 à l'adresse suivante: [De Duif](#), Prinsengracht 756, 1017 LH Amsterdam. Les sessions se tiendront chaque jour de 9 heures à 17 heures CEST.

L'atelier et la formation sur le PAC sont destinés à promouvoir l'échange d'informations entre les experts et les acteurs chargés de la mise en œuvre de la norme. L'OMM coorganise et parraine cet atelier aux côtés de quatre autres organisations, à savoir l'Association internationale des gestionnaires de situations d'urgence (IAEM), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FIRC), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et OASIS, un organisme intervenant dans le domaine de la normalisation.

Le PAC permet de diffuser les messages d'alerte de façon uniforme et simultanée depuis de nombreux systèmes d'alerte vers de multiples applications, telles que la télévision, la radio, les réseaux sociaux ainsi que les téléphones mobiles. Il présente donc un grand avantage pour les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) qui l'adoptent, car il facilite la diffusion des alertes. La mise en œuvre du PAC est également un élément important du Système mondial d'alerte multidanger (SMAM) de l'OMM, qui vise à «[...] accroître et améliorer la disponibilité d'alertes et d'informations faisant autorité concernant des phénomènes météorologiques, hydrologiques et climatiques extrêmes et/ou susceptibles d'avoir un impact important».

L'atelier et la formation permettront aux responsables de la mise en œuvre du PAC et aux organismes auxquels ils sont rattachés d'étudier le meilleur moyen d'encourager l'adoption du Protocole et de partager leur expérience en la matière. De plus amples détails ainsi que le lien vers le formulaire d'inscription sont contenus dans ce [dépliant](#). J'attire par ailleurs votre attention sur l'[invitation à ces deux manifestations](#). Nous vous invitons à désigner des membres de votre personnel pour participer à cet atelier. Ceux d'entre eux qui ont une expérience de la mise en œuvre du PAC ou des idées à partager sont priés d'écrire au

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Comité du programme ([Eliot.J.Christian@gmail.com](mailto:Eliot.J.Christian@gmail.com), avec copie à [arobertson@wmo.int](mailto:arobertson@wmo.int)) en indiquant qu'ils souhaitent présenter l'un des exposés de 20 minutes. La liste des intervenants sera arrêtée le **1<sup>er</sup> août 2022**. Des instructions sur la connexion aux webinaires seront envoyées aux participants inscrits.

Les Membres, en particulier ceux qui ont déjà adopté cette norme, sont encouragés à participer à cette activité et à faire part de leur expérience en la matière. Veuillez toutefois noter que l'OMM n'est pas en mesure d'offrir une assistance financière aux participants.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Elena Manaenkova  
pour le Secrétaire général